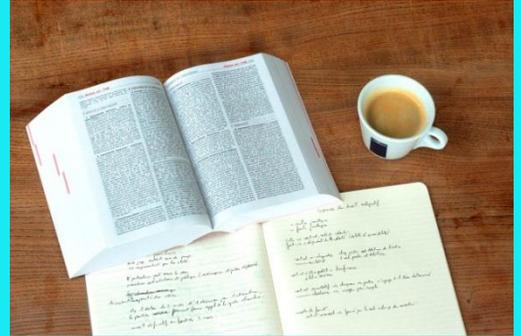


Renouvellement Loi sur le droit des patients



Depuis le 24 février 2024, la loi rénovée sur les droits des patients est entrée en vigueur. Que signifie cette réforme dans le secteur de la santé mentale ?

Uppsy-Bupsy prévoit un webinar sur ce que cela signifie concrètement dans notre pratique clinique. [Loes Salomez](#), ancien juriste de la Commission des psychologues, commencera par une introduction sur les dispositions concrètes de la nouvelle loi.

Ensuite, nous souhaitons engager le dialogue avec les collègues participants pour savoir comment cela se traduira dans leur environnement.

Rendez-vous le mardi 21 mai à 20 h

La formation est gratuite pour nos membres, qui peuvent s'inscrire en envoyant un courriel à info@uppsy-bupsy.be. Si vous êtes non-membre vous êtes invité à participer avec une PAF de 5 € [en vous inscrivant ici.](#)